

BULLETIN MUNICIPAL 2020

SAINTE-LIZAIGNE





Mesdames, Messieurs, chers amis,

Cette année 2019 s'en est encore allée avec son cortège de réussites et de déceptions. Ainsi, je vous annonçais l'an passé que nous inaugurerions nos nouveaux ateliers municipaux en 2019. Il n'en a rien été car les services de l'Archéologie préventive ne nous ont pas permis de démarrer cette construction. Au total, c'est avec un retard de près de 18 mois que nous pourrions vraiment commencer les travaux en janvier.

Dans ce bulletin municipal, vous retrouverez les rendez-vous auxquels vous êtes habitués : l'état civil, les conseils pratiques, les fêtes à venir, les fêtes passées... Et au chapitre des fêtes de 2019, nous avons tenu particulièrement à mettre en lumière le 1^{er} Salon/Rencontre des cépages rares ainsi que la Fête internationale de la Paix. Ce ne sont pas des événements anodins. Ils disent clairement le sens des orientations de notre équipe municipale.

Dans ce bulletin municipal figure aussi comme chaque année la page d'Histoire consacrée aux délibérations du siècle précédent, le recul de 100 ans et l'hommage rendu à nos devanciers de 1920. C'est à mes yeux un regard nécessaire pour mesurer les changements considérables que notre village et la société ont connus depuis un siècle.

Dans ce bulletin municipal 2020, nous revenons classiquement sur les travaux et les décisions de l'année écoulée. Les travaux de voirie, par exemple, qui paraîtront certainement insuffisants aux yeux de certains. Toutefois, sachez que notre commune n'a jamais laissé passer une année sans inscrire à son budget des travaux de voirie. En matière de décision importante, l'achat de la parcelle des Monts appelée à devenir « l'Oasis genouillet » me semble notable. Et je suis persuadé que nous deviendrons fiers bientôt de cette belle idée de biodiversité.

D'ailleurs, sans faire de forfanterie, certaines de nos initiatives, voire de nos réussites, commencent à faire école. Ainsi, le Président de l'Association régionale du Fleurissement m'a demandé le 26 septembre, lors des Assises régionales annuelles, de faire une conférence/présentation de l'Association des Jardiniers de Sainte-Lizaigne. Et le 9 novembre, le Comité d'organisation des 9^{èmes} Rencontres des cépages modestes de Saint-Côme d'Olt me demandait de venir en Aveyron pour une conférence durant laquelle j'ai présenté à l'assistance notre 1^{ère} édition du Salon/Rencontre des cépages rares de Sainte-Lizaigne. On ne peut qu'en éprouver une certaine fierté pour notre village.

Pour ce qui est des projets 2020, vous comprendrez aisément qu'il n'est pas de mise pour moi de vous les présenter. Cela pourrait s'apparenter à une campagne électorale pour les Municipales du 15 mars. Je ne le ferai donc pas. Je me contenterai de vous annoncer que je suis candidat au poste de maire en 2020. Quant à mon élection, c'est à vous d'en décider.

Mais quoi qu'il arrive, je voulais vous redire mon plaisir et ma fierté à servir notre village et ses habitants ; soyez-en persuadés. Mesdames, Messieurs, chers amis, je vous souhaite une très belle année 2020. Qu'elle vous soit douce et qu'elle s'inscrive sous le signe de la santé, de la Paix et de l'engagement au service des autres.

Pascal PAUVREHOMME

Maire de Sainte-Lizaigne



Votre mairie

Horaires d'ouverture : Le lundi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 18h Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h

Fermée le mercredi après-midi

Téléphone : 02.54.04.00.16

Fax : 02.54.04.02.91

Email : mairie.stelizaigne@wanadoo.fr

Site internet : www.saintelizaigne.fr

En cette année 2019 suite au transfert de la poste en mairie et au départ en retraite de Marie-Christine Chabenat qui a pris effet le 1er septembre 2019, la municipalité a donc choisi de modifier le mode de fonctionnement du secrétariat de mairie et de l'agence postale communale. Désormais, l'agence postale est animée par le binôme composé de Jérôme Courtadon et de Jean-Marc Zabouri, afin de proposer une plus grande amplitude horaire d'ouverture au public. Pour la partie secrétariat de mairie, Jean-Marc Zabouri est, notamment, en charge de l'accueil du public, de l'urbanisme et de l'état-civil ; tandis que Jérôme Courtadon est principalement responsable de la gestion des budgets.



ETAT CIVIL Arrêté au 11 décembre 2019

MARIAGES en 2019

M. Simon GIORDANO et Aurore GUILLAUMIN LE 5 juin 2019
 M. Xavier COUSIN et Laëtitia GRAND le 15 juin 2019
 M. Daniel GUILLAUME et Chantal ONDET le 31 août 2019
 M. Patrick MERCIER et Lucie SUHAS le 7 septembre 2019

NAISSANCES en 2019

Timéo MAURICE	né le 9 janvier 2019
Marius ARBY	né le 10 février 2019
Sasha MERCIER	né le 25 février 2019
Julia RIBREAU	née le 2 mai 2019
Arthur MANDEREAU	né le 3 août 2019

DECES en 2019

Josette CHABENAT (née DORÉ)	décédée le 17 décembre 2018
Jeanne PIEDGRAND (née MAGNARD)	décédée le 29 décembre 2018
Maryse HOURMAN (née BECKER)	décédée le 23 février 2019
France LUPI (née GADOU)	décédée le 27 mai 2019
Yvette FOUQUET (née AUBOUR)	décédée le 5 juillet 2019
Jean-Paul DION	décédé le 18 août 2019
Steve GIRARD	décédé le 11 septembre 2019
Nathalie MARCHAND (née GUERIN)	décédée le 15 septembre 2019
Michel CHENAULT	décédé le 9 septembre 2019
Serge CHERRIER	décédé le 28 septembre 2019
Pierrette MARTIN (née CHESNEAU)	décédée le 14 octobre 2019
Cécile BLOT (née BODIN)	décédée le 17 octobre 2019

HISTOIRE

Il y a 100 ans à Sainte-Lizaigne Les délibérations du Conseil municipal en 1920



Sainte-Lizaigne vient de renouveler ses Conseillers municipaux en décembre 1919. Le village a choisi de reconduire dans ses fonctions le Maire, Pierre Voisin, et son adjoint : Henri Luneau.

12 hommes (les femmes n'entreront dans les Conseils qu'au sortir de la 2^e guerre mondiale) sont donc en place pour l'année 1920 : Messieurs Voisin, Luneau, Bodin, Ferré, Raimboeuf, Moreau, Pasquet, Soudet, Mabillot, Ducrot, Lefèvre et Berger.

8 séances de Conseil municipal jalonnent cette année 1920.

Le village sort tout juste de la guerre. Il en est encore question lors de la 1^o séance de janvier et le Conseil « *vote à monsieur le receveur municipal une somme de 250 francs à titre d'indemnité pour travaux supplémentaires occasionnés par la guerre : allocations, réquisitions, paiement des évacués.* »

Mais l'essentiel des actes du Conseil municipal consiste en des aides attribuées aux habitants dans le besoin. On soumet au vote la liste **d'assistance médicale gratuite, la distribution de pain aux indigents, l'assistance aux femmes en couches, aux vieillards, aux familles nombreuses** « *pour des familles de 5 et 6 enfants au-dessous de 13 ans.* » Une séance extraordinaire en juillet est dévolue au cas de Zélie M. pour un problème de tuberculose et « *le Conseil accueille favorablement le cas de mademoiselle Zélie M. qui demande à suivre un traitement à l'établissement de Nérès.* »

Evidemment, le Conseil se doit de voter ses budgets. Il vote le service des chemins vicinaux et « *maintient la taxe vicinale, supprime 3 journées d'hommes et 3 journées d'animaux et vote à cet effet 3 centimes au principal des 4 contributions.* » Il approuve le Compte administratif de l'exercice 1919 ainsi que celui du bureau de bienfaisance. (Juin)

Les travaux ordinaires reprennent leurs droits : « *le curage et le faucardage de la Théols.* » (Janvier) Mais aussi les désignations annuelles, comme celle en août « *de Jean Manœuvrier de Néroux pour remplir la fonction de garde-vignes pour l'année 1920.* »

L'accent est mis particulièrement sur les écoles pour lesquelles « *les réparations nécessaires seront faites le plus tôt possible.* » (Février) Mais aussi : « *Une somme de 1197 francs votée pour le paiement intégral du charbon nécessaire au chauffage des classes.* » (Octobre)

L'augmentation du coût de la vie revient comme un écho constant. Et le traitement du cantonnier, du secrétaire et du garde-champêtre est réévalué « *en raison de l'augmentation du prix du pain* » et « *de la cherté de la vie (qui) va toujours croissant.* »



Mais l'on sent aussi au travers de ces délibérations une France qui se modernise avec la multiplication des dépêches télégraphiques que « *le Conseil décide de mettre en adjudication.* » (Septembre)

Les « grands » travaux vont pouvoir recommencer. Et le Conseil municipal, en août, « *décide de reprendre le projet d'établissement d'un aqueduc, dallots et caniveaux pour faciliter l'écoulement des eaux dans la traverse de Sainte-Lizaigne, projet voté en 1910 et laissé en souffrance depuis cette époque.* »

Un Projet de Biodiversité : « L'Oasis Genouillet »

Notre commune a eu l'opportunité cette année d'acquiescer des parcelles céréalières par le biais de la SAFER : 16 ha 10 aux Monts.

La vente a été officiellement signée chez Maître Duprez le 28 octobre et la SAFER a donné son feu vert pour organiser à notre convenance la gestion du parcellaire.

Et c'est une gestion bien particulière que la commune souhaite initier sur cet îlot situé en pleine zone céréalière de notre village.

Les terres de « l'Oasis Genouillet » aux Monts



Pourquoi donc l'avoir appelé « Oasis Genouillet » ?

Parce que l'idée est de créer une oasis, c'est-à-dire une zone de verdure pérenne au milieu de nos champs immenses de céréales, si caractéristiques de la Champagne berrichonne. Et si nous souhaitons consacrer cette nouvelle oasis au genouillet, c'est pour tenter de réinstaller la vigne à Sainte-Lizaigne et particulièrement le genouillet, cépage endémique de notre village que le phylloxéra a entièrement détruit à la fin du XIX^e siècle. Un article du bulletin municipal de 2019 nous rappelle le passé glorieux de la vigne licinienne avec ses 900 ha recensés en 1855 ou encore le nom attribué à notre village, « Vinbon », en l'An III de la République durant la Révolution. Nous comptons donc faire revenir (un peu) la vigne à Sainte-Lizaigne et ce, pour plusieurs raisons : parce qu'elle est inscrite dans son Histoire, qu'elle est adaptée aux sols relativement pauvres de la Champagne berrichonne et qu'elle est susceptible d'apporter une indéniable valeur ajoutée à notre village.

Mais comment se répartiront les 16 hectares de « L'Oasis Genouillet » ?

Sur la partie nord, la plus pierreuse, sera installée une truffière où croîtront des arbres mycorhizés pour récolter la « tuber melanosporum » qui revient si fort en Berry. Les zones céréalières seront conduites en agroforesterie (alternance de céréales et d'arbres de haut jet). Un verger est également prévu avec de nombreux porte-greffes afin de pouvoir réinstaller de vieilles variétés d'arbres fruitiers. Une zone mellifère avec rucher y trouvera aussi sa place. Une mare sera creusée dans la partie sud, la plus argileuse. Deux parcelles de vignes seront plantées au fur et à mesure des autorisations de plantation. Deux parcs à chevaux sont déjà loués et abritent deux juments comtoises venues prendre leur retraite en Berry après avoir promené les touristes en calèche au pied de la Tour Eiffel. Le long du chemin qui a été créé, des buissons ont été plantés, le 26 novembre dernier, avec l'aide de nombreux bénévoles et d'une classe de BTS agricole du lycée de Saint-Cyran-du-Jambot. 21 espèces différentes composent ces « bouchures » à l'ancienne. A certains endroits du chemin prendront place des pierriers, petits monticules de pierres que nos paysans d'autrefois installaient le long des chemins pour débarrasser la parcelle des pierres gênantes ou pour en matérialiser les limites.

Un projet qui renoue avec les traditions tout en respectant le devenir de son territoire.

Plantation de buissons avec la classe de BTS agricole du lycée de Saint-Cyran-du-Jambot



Place du Péliau : le retour des noyers

Tout le monde connaît la Place du Péliau, appelée ainsi parce qu'elle est restée en herbe. En effet, le mot « péliau » en berrichon est à mettre en rapport avec notre moderne « pelouse. »

Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est que jusque dans les années 60, avait lieu une vente aux enchères des noix du Péliau. Le registre des délibérations mentionne chaque année en septembre ou octobre la « vente des noix communaux* » dont le produit était inscrit en recette budgétaire. Et cela jusqu'en 1961, date à laquelle le même registre des délibérations mentionne la « vente des 17 noyers communaux. »



Pourquoi les 17 noyers qui ornaient la place furent-ils arrachés pour être vendus à un marchand de bois ? Peut-être étaient-ils tout simplement vieillissants ou en mauvais état sanitaire, mais la délibération ne mentionne pas la cause de cette vente.

Toujours est-il que, quelque 60 ans plus tard, notre commune a souhaité faire revivre les 17 noyers du Péliau en les replantant au même endroit. S'agit-il de l'emplacement exact des anciens arbres ? Difficile de le dire ; la mémoire nous fait défaut. Quant à la cartographie aérienne de l'IGN de 1959, sa mauvaise qualité technique ne permet pas un positionnement précis. Peu importe, l'essentiel est de renouer avec cette plantation. Et planter des noyers dans notre secteur a du sens. C'est en effet l'un des arbres fruitiers qui s'implante le plus aisément ici. Il suffit d'observer les bords de fossé lorsqu'ils sont laissés en herbe, les rejets qui y poussent sont la plupart du temps des noyers. C'est bien la preuve que notre sol leur convient. Et puis, avant que n'arrivent les huiles d'arachide, d'olive ou de tournesol, les foyers de nos villages n'utilisaient que l'huile de noix. Des noix pieusement ramassées dont on faisait extraire une huile au goût si caractéristique dans les huileries du Berry.

Bien sûr, il n'est pas question de réhabiliter la vente des noix pour en tirer un quelconque bénéfice pour le budget communal. Il s'agit seulement de faire prospérer à nouveau de beaux arbres dans notre environnement quotidien.

Préalablement, un professionnel de l'élagage a nettoyé les arbres de la place qui méritaient de l'être et nous avons acheté chez un pépiniériste de l'Orléanais 17 noyers (*Juglans regia*) greffés en variétés « parisienne » et « franquette ». La commande a été complétée avec un érable (*Acer campestre*) et deux acacias (*Robinia pseudo-acacia*) en remplacement d'arbres manquants.

Et le samedi 23 novembre (deux jours avant la Sainte-Catherine), l'association des jardiniers de Sainte-Lizaigne remettait en terre avec fierté les 17 noyers qui composaient autrefois les ombrages de la Place du Péliau.

Cette plantation sera accompagnée sous peu d'autres aménagements : déplacement et récréation de terrains de boules, délimitation de parkings en rondins de pin injecté, mise en place d'un massif de rosiers, d'une balançoire pour les enfants.



Un parti pris de réaménagement qui ne dénature pas l'aspect campagnard de cet espace et qui remet l'arbre au cœur du projet.

*** Le mot « noix » était utilisé au masculin en berrichon.**



Un nouvel Ouvrage d'art sur la commune : Le Pont-Route au-dessus de la voie ferrée

Depuis les années 90, le projet était sur la sellette : la suppression de 3 passages à niveau sur la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) au niveau de notre commune et de celle de Migny.

Les choses se sont enfin accélérées avec le Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020. L'Etat, la Région Centre-Val de Loire et SNCF réseau ont décidé d'investir 5,5 millions d'euros pour supprimer les passages à niveau (ou PN) 161, 163, 165 et créer un pont-route au lieu-dit Bréviandes, tout près du PN 163.

Un très gros chantier qui a commencé à l'été 2018 pour se terminer en mai 2019.

Pour réaliser la suppression de ces trois PN en conservant un franchissement Est/Ouest de la voie ferrée, des aménagements routiers importants ont été prévus :

- la construction du pont-route et de voies de raccordement sur les communes concernées,
- la création d'une route de rabattement depuis le PN 161 jusqu'au nouveau pont sur la commune de Migny.

Ces travaux de modernisation et de renforcement de la sécurité ont été menés sous la Maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de l'Indre pour les travaux routiers et par SNCF réseau pour les travaux ferroviaires.

Durant cette même année 2019, le Conseil départemental en a profité pour réhabiliter le pont du Batardeau (un bras de la Théols) sur la RD 34, à proximité du pont-route. Ces travaux étaient en effet devenus nécessaires du fait que l'arche du pont n'avait jamais été refaite depuis sa construction au XIX^e siècle. Cela a nécessité la coupure complète de la route départementale pendant plusieurs mois et occasionné nombre de difficultés aux usagers de cet itinéraire.

Mais au-delà des difficultés que causent nécessairement tous travaux routiers, reconnaissons que l'arrivée Est dans le bourg a été singulièrement changée. La vision plongeante vers le village et les prairies qui s'offre à nous est particulièrement intéressante.

Aussi avons-nous décidé de conventionner avec le Département pour réfléchir ensemble à l'aménagement des délaissés de voirie mis à notre disposition près de la rivière. Il est question de créer une saulaie de collection. Essayons donc de transformer cette mutation qui s'est imposée à nous en une opportunité d'aménagement paysager.



La Journée internationale de la Paix

L'an dernier, Sainte-Lizaigne fêtait d'une façon tout à fait originale le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale en construisant un Monument de la Paix décoré de fresques symboliques.

Son inauguration, en présence des enfants des Tournesols, des donateurs et des autorités, a constitué un temps fort de la fin de l'année 2018.

Dans son courrier du 15 février 2019, Jean-Pierre Raffarin – ancien Premier Ministre et Président de Leaders pour la Paix - s'adressait à nous en ces termes :

« Je vous félicite vivement pour l'initiative de l'Association Monument de la Paix en vue de construire un mur de la Paix au village de Sainte-Lizaigne que l'artiste fresquiste Annie Taillemite est venue illustrer.

Cette démarche, impliquant la nouvelle génération dans un acte hautement symbolique qu'est la construction d'un mur pour la Paix, nous rappelle que le futur se construit dès aujourd'hui avec la jeunesse.

Par cette lettre, j'apporte donc mon soutien à cette belle initiative qui promeut l'esprit de Paix. »

Et cette année, l'Association avait décidé de continuer cet esprit commémoratif en fêtant « la Journée internationale de la Paix », une journée qui invite tous les peuples de la Terre à faire taire les armes chaque année, le 21 septembre.

L'Association et la Municipalité ont donc marqué cet événement sur deux jours consécutifs :

- le vendredi 20 septembre, les 128 écoliers des Tournesols et les enseignants se sont rendus au Monument de la Paix. Deux enfants y ont déposé une gerbe et, après un lâcher collectif de ballons blancs porteurs d'espoir, tous les élèves réunis ont entonné la chanson d'Aldebert : « Aux Ames, citoyens ! »

- Le samedi 21 septembre, l'église romane fêtait à son tour la Paix en accueillant les talents locaux : la chanteuse Paquita de Villiers-les-Roses accompagnée de son orchestre puis la chorale du village, « Cœur à Chœur », sous la direction de Sylvine Smith. Des chants de joie et de Paix pour ne pas renoncer à l'espoir.

En 2020, l'Association Monument de la Paix fêtera à nouveau la Journée internationale de la Paix avec les enfants des Tournesols et participera aux côtés des autorités et des anciens combattants au parcours mémoriel des journées commémoratives des 8 mai et 11 novembre.



**WEEK END EN NORMANDIE SUR LES PLAGES DU DEBARQUEMENT,
SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 MAI 2020**

Organisé par l'association du mur de la Paix

Tarif par personne

225 € en chambre individuelle

205 € en chambre double soit 410 € pour un couple

Programme et Renseignements disponibles à la

Mairie de Sainte-Lizaigne



Le 1er Salon/Rencontre des cépages rares

Depuis 1996, notre village organisait sa fête des plantes, le premier dimanche de mai. Un rendez-vous qui a connu des animations marquantes et une fréquentation très honorable du public. Mais au fil du temps, et malgré le bel investissement des organisateurs (comité des fêtes et municipalité), la fête a périclité. Un effet d'usure sans doute mais aussi le fait que le nombre de maraîchers et de fleuristes locaux baisse au profit des grandes jardinerie qui accueillent le public tous les jours et même le dimanche. Mais pas de fatalité cependant, et ceux qui veulent reprendre le flambeau de la fête des plantes seront encouragés, comme il se doit.

Il fallait cependant imaginer une autre animation de printemps. Les associations en charge des fêtes et la municipalité se sont donc réunies plusieurs fois avant de faire naître en 2019 une festivité originale : le Salon/Rencontre des cépages rares.

Mais pourquoi un tel salon sur notre commune ? Parce que Sainte-Lizaigne a une tradition (oubliée) de vignoble. Parce que la commune a la volonté de la faire revivre. Parce qu'elle est l'une des seules communes du département à avoir replanté une vigne de cépages rares. Parce qu'elle est devenue le siège social de l'association des cépages rares du Berry et de Sologne... C'était suffisant pour tenter l'aventure. Et le samedi 27 avril avait lieu la 1ère édition de ce salon sous la direction de l'association des jardiniers de Sainte-Lizaigne.



Le matin, se tenaient trois conférences : « les cépages les plus utilisés dans le monde », « pourquoi planter aujourd'hui des cépages rares ? » et « la légende du cépage romorantin ». Puis, sous la direction d'Alexandre Dulière, meilleur sommelier de France 2007, on a pu procéder à la dégustation des 3 cépages rares à l'affiche : le genouillet, le romorantin et le pineau d'Aunis. L'après-midi, Pauline Fortin a labouré la vigne du Clos aux prêtres avec sa jument Caramel et l'on pouvait se rendre à l'église romane pour déguster

et acheter des produits locaux et des vins de cépages rares. Le soir, avait lieu à la MTL le repas de gala « accords mets/vins » concocté par l'auberge de La Cognette.

C'est donc un nouveau rendez-vous de printemps qui semble s'installer sur notre commune, le dernier samedi du mois d'avril.

En tout cas, la seconde édition du Salon/Rencontre aura bel et bien lieu le samedi 25 avril 2020 avec un nouveau cépage à l'affiche : le tressallier et ses variantes de terroir.

On pourra se renseigner plus précisément en mairie sur cette seconde édition à compter de la fin février.

Evolution de la collecte Des déchets ménagers

Attention ! La communauté de communes nous informe « que pour des raisons techniques et de service », la collecte des déchets ménagers se fera **Le jeudi matin à compter de janvier 2020**

Au lieu du lundi matin. Un courrier sera joint à votre calendrier 2020 pour vous informer des détails de cette évolution.

Première collecte du jeudi matin :

le jeudi 2 janvier 2020.

Merci de votre compréhension.



Les associations

FAMILLES RURALES :

Présidente : Josette Le BADEZET (02.54.04.00.44)
Service à la personne, aide-ménagère, cours de gymnastique volontaire, etc.

LES PARENTS DES TOURNESOLS :

Présidente : Linda LABRUNE (02.54.49.42.68)

LE CLUB JOIE ET AMITIE :

Présidente : Christiane MERY (02.54.49.43.29)

ALADIN : Portage de repas à domicile (renseignements à la mairie)

L'ASER : Animations et Spectacles à l'Eglise Romane

Président : André WOZNIAK (06.07.58.56.90)

Organisation de manifestations à l'église Romane : concerts, rencontres poétiques, théâtre, expositions et la chorale « Cœur à chœur »

COMITE DES FETES

Président : Jean-Charles PERRAGIN (06.75.06.48.33)

Organisation de fêtes et manifestations au sein de la commune (randonnée pédestre, vide grenier, repas champêtre, dîners dansants,...)

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE «9 à 10» :

Présidente : Nathalie GONIN (02.54.03.21.05)

A la MTL, le mercredi de 10h30 à 11h30 pour les seniors et de 20h à 21h pour les adultes

FOOTBALL AS Sainte-Lizaigne :

Président : Nassim Merazga

ANCIENS COMBATTANTS : ACPG/CATM

Président : Maurice GAUDINAT (02.54.04.06.10)

CLUB CANIN LICINIEN : Sociabilité-Education-Rééducation

Président : Michel QUEUDEVILLE (0254040240 ou 0680906352)

mimi.queudeville@orange.fr

ESCAPADE Auto, moto, rétro.

Président : Gilles BOUCHERIT (02.54.03.19.34)

LES AIGLES NOIRS

Président : Aïssam CHERIF (02.54.21.75.69)

LES JARDINIERS DE SAINTE LIZAIGNE

Président : Yves ROGET (06.85.54.50.71)

LE MUR DE LA PAIX :

Président : Patrick VINATIER (06.24.52.73.16)

LA MAM: Maison d'Accueil Maternelle (crèche)

Présidente : Marilyne RIGAUD (02 54 21 61 05)

La brocante du comité des fêtes



Concert de la Paix avec la Chorale « Cœur à chœur »



concert de la Paix avec Paquita



Pascal Pauvrehomme Maire et Yves Roget
Président de l'association des jardiniers aux
assises Régionales du fleurissement



A vos agendas 2020



17 janvier : Présentation des vœux à 18h30 à la MTL

22 janvier : Soirée films d'archives sur la vigne à 20h à la MTL

25 janvier : Loto organisé par le club canin à 18h

21 février : Soirée « casser les noix » à 19h

1er mars : Marche organisée par le comité des fêtes à partir de 8h

07 mars : Dîner dansant « les années 80 » organisé par le comité des fêtes à partir de 19h

14 mars : Dîner dansant « les années 80 » organisé par le comité des fêtes à partir de 19h

18 mars : Assemblée Générale des jardiniers + conférence De Benjamin Aubourg président de la Société nationale horticole de l'Indre et chroniqueur jardin sur France Bleu Berry.

21 mars : Théâtre « compagnie de la vieille prison » à 20h

28 mars : Loto Club canin à 18h

04 avril : Congrès départemental de l'Ordre National du Mérite

12 avril : Chasse aux œufs organisée par le club canin

25 avril : Salon rencontre des cépages rares

02 mai : Repas de nos aînés à 12h

08 mai : Commémoration organisée par les ACPG/CATM l'association du mur de la paix et le conseil municipal

16 et 17 mai : Week end en Normandie organisé par l'association du Mur de la Paix

06 juin : Concert de jazz à l'église Romane

26 juin : Kermesse de l'école

12 juillet : Concert lecture avec Nicolas CELERO et Brigitte FOSSEY

13 juillet : Feu d'artifice à 22h15

12 août : Concert décentralisé du festival de Gargillesse
Récital de Harpe « l'Europe à travers les siècles » avec Mélanie Laurent

19 et 20 septembre : Exposition des artistes liciniens

20 septembre : Brocante du comité des fêtes

21 septembre : Fête de la paix par l'association du mur de la paix

26 septembre : Loto organisé par le club canin

11 novembre : Commémoration ACPG/CATM, l'association du mur de la Paix et le conseil municipal

28 novembre : Dîner dansant du comité des fêtes à 19h

Les vœux 2019



L'équipe du loto du club canin



Inauguration du vitrail « Saint Vincent » à la cabane de vigne



Réception des nouveaux arrivants

Repas des anciens organisé par la commune



Cabinet d'hypnose



Un cabinet d'hypnose est ouvert depuis le 16 septembre au 1° étage de la maison des associations. Pour retrouver un mieux-être, pour vous aider dans différents domaines (arrêt du tabac, perte de poids, phobies, stress, deuil, énurésie...), séances de relaxation hypnotique d'une demi-heure. Sur rendez-vous au **06.73.74.99.04**

Le Coin des Artistes « Pascal Créations »

Pascal est artisan en art industriel. Sa spécialité ? La création à base de métaux, le détournement d'objets de récupération en métal.

Cela donne des créations tout à fait originales, telles que des porte-téléphone, des lampes d'appoint et même des barbecues personnalisés.

Tout est possible sur commande et sur rendez-vous au **06 82 21 60 45**.



Le Coin Nature Le hérisson

Le hérisson, qui doit son nom à son dos recouvert de piquants, est un animal timide et discret que l'on voit peu du fait de ses mœurs nocturnes et qui fait bien souvent les frais de la circulation automobile.

Il est pourtant indispensable à l'équilibre de la nature. Il se nourrit d'insectes (sauterelles, criquets, limaces, escargots, araignées) mais rarement de reptiles, contrairement à une idée répandue.

Aujourd'hui, l'utilisation de produits toxiques et l'urbanisation ont fait de lui un être fragile, menacé.

S'il décide d'élire domicile dans votre jardin, considérez que vous avez de la chance. Non seulement il ne vous dérangera pas mais il vous débarrassera de nombreux parasites dans votre jardin. Alors, aidez-le à rester chez vous : n'utilisez pas de produits anti-limaces et laissez-lui un coin sauvage au fond de votre jardin à l'abri du vent et des intempéries. Rien qu'un tas de feuilles mortes lui permettra de passer l'hiver à l'abri.

Dès le printemps, il vous remerciera en protégeant votre jardin.



Projet « La fabrique à chansons »

Cette année, la classe de CM1-CM2 fait partie des 2 classes de la région qui participeront à la « Fabrique à chansons », grand projet national organisé par la SACEM et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture. Ce projet d'éducation artistique et culturelle place les élèves au cœur du processus de création grâce à la rencontre avec les auteurs-compositeurs.

Pour l'école des Tournesols, ce sera le chanteur Valerian Renault qui interviendra en classe, sur une base de 5 séances de 2h, pour faire découvrir son métier puis créer, avec les élèves, une œuvre musicale (texte et musique).

La chanson sera ensuite présentée lors d'une restitution publique, organisée dans des conditions professionnelles à la salle des Bains douches à Lignières. L'œuvre créée fera enfin l'objet d'une vidéo réalisée librement et témoignant du travail des élèves.



**A l'occasion de la nouvelle année,
Le Conseil Municipal a le plaisir
de vous convier autour du verre
de l'amitié Rendez-vous à la
Maison du Temps Libre le :
Vendredi 17 janvier 2020
A 18h30**